

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 20 décembre 2010****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. EL HASSOUNI  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BORDAT (pouvoir Mme TROUWBORST) - M. HELIE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)  
**Membres absents** : M. ALLAERT

**OBJET****DE LA DELIBERATION****Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - Représentation de la Ville**

Madame Popard expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article R.421.5-II du code de la construction et de l'habitation prévoit que le conseil d'administration des Offices Publics de l'Habitat comporte treize représentants de la collectivité territoriale ou de l'établissement intercommunal de rattachement désignés par l'organe délibérant dont six en son sein, les autres représentants qui ne sont pas des élus de la collectivité ou de l'établissement public de rattachement étant choisis en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales.

Au cours de sa réunion du 29 septembre 2008, le Conseil Municipal a notamment désigné au conseil d'administration de l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de Dijon, à ce titre, Monsieur Jean-Philippe Sarrette, alors directeur régional de la Caisse des Dépôts pour la Bourgogne.

Ce dernier, appelé à d'autres fonctions au sein de la Caisse des Dépôts, m'a informé de sa démission de son poste d'administrateur et de son remplacement par Madame Aline Morancho.

Dans ces conditions, je vous propose de désigner Madame Aline Morancho, directrice régionale de la Caisse des Dépôts, pour remplacer Monsieur Jean-Philippe Sarrette, en qualité de personnalité qualifiée, au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon.

**Rapport adopté à la majorité :**

- pour : 53

- 1 non-participation au vote.

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 27/12/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

24 DEC. 2010

